

Communiqué de presse

Paris, le 30 Mars 2011

VINCI Park et l'Association Nationale pour la Formation Automobile délivrent les premiers Certificats de Qualification Professionnelle créés dans le secteur du stationnement.

Au terme d'un processus de valorisation des salariés qui aura permis de faire reconnaître au plan national les spécificités des métiers du stationnement, VINCI Park et l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA), mandatée par les partenaires sociaux de la Branche des Services de l'Automobile, viennent de délivrer les premiers Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) du secteur du stationnement. Un processus soutenu par la Fédération Nationale des Métiers du stationnement (FNMS).

Jeune profession du secteur des services de l'automobile, le stationnement ne disposait pas de reconnaissance nationale. La reconnaissance des qualifications spécifiques par la convention collective, puis la création des premiers CQP, ont permis de combler cette lacune.

L'Ecole VINCI Park, premier établissement français de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement, a collaboré avec l'ANFA pour concevoir ces CQP de Branche.

Quatre métiers du stationnement ont ainsi été reconnus pour leur savoir-faire spécifique et font l'objet d'une certification professionnelle propre :

- Opérateur de stationnement
- Agent d'exploitation de stationnement
- Adjoint au responsable d'exploitation de stationnement
- Responsable d'exploitation de stationnement

L'originalité du dispositif de certification mis en place pour les salariés de Vinci Park, tient au fait qu'il allie, dans le cadre d'une expérimentation, une part de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et des modules de formation en alternance avec tutorat.

Pour sa promotion 2010, l'Ecole VINCI Park a obtenu 100% de réussite !

Après une période de 6 mois d'actions de formation, de tutorat et de validation des acquis, les 21 élèves de l'Ecole VINCI Park se sont soumis à une soutenance finale pour valider leurs deux derniers modules. Leur implication, leur motivation et l'enseignement reçu expliquent ce succès. 20 d'entre eux ont présenté le CQP d'adjoint au responsable d'exploitation et le 21^{ème} celui de responsable d'exploitation. Chaque lauréat a reçu un certificat bientôt inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Quelques dates clés :

- **2004** : **Création** de l'Ecole VINCI Park
- **2005** : **Construction** de la filière métier du stationnement en collaboration avec le CNPA et les organisations paritaires
- **2008** : **Choix des emplois cibles** et des modalités d'obtention, avec la FNMS et le CNPA
- **2009** : **Collaboration, sous pilotage de l'ANFA, à la conception** des référentiels formations compétences de chaque CQP en lien avec les activités métiers et **validation** paritaire des 4 CQP
- **2010** : **Conception** des grilles d'évaluation et lancement de la formation
- **2011** : **1^{ère} promotion** de 21 stagiaires, tous diplômés

A propos de l'Ecole VINCI Park

Créée en 2004, l'École VINCI Park est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement. Sa création a été voulue par l'entreprise pour faire face aux défis d'une filière qui se professionnalise en développant sa dimension de service.

A propos de l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

L'ANFA, Fonds d'Assurance Formation de la Branche des Services de l'automobile, du camion et du 2 roues, rassemble les moyens financiers et techniques pour répondre aux besoins en formation des entreprises et de la population professionnelle. Mandatée par les partenaires sociaux, l'ANFA, relayée par ses 11 délégations régionales, met en œuvre et décline une stratégie de formation centrée sur le renouvellement de la population professionnelle et l'adaptation permanente des personnels en activité. L'ANFA crée les CQP, veille à la qualité de la mise en œuvre par les établissements de formation et organise les évaluations paritaires.

www.anfa-auto.fr

A propos de la Fédération Nationale des Métiers du stationnement (FNMS)

La FNMS est le lieu d'échanges et de débats ouvert aux différents acteurs du stationnement, collectivités locales, exploitants et industriels et prestataires du secteur, dans le but de faire progresser les connaissances, de partager les expériences, d'enrichir les différents domaines de compétences qui composent le monde du stationnement. La FNMS est une force de propositions au service des pouvoirs publics.

www.fnms.fr

À propos de VINCI Park

Créée en 2001 par VINCI, numéro un mondial des concessions, de la construction et des services associés, VINCI Park regroupe l'ensemble des activités du groupe dans le secteur du stationnement et des services qui lui sont liés. VINCI Park est le leader mondial du stationnement.

Partenaire global des collectivités locales, VINCI Park conçoit, construit, finance et gère le service public du stationnement payant sur voirie et en ouvrage. Son expertise s'étend également à la gestion de parcs de stationnement pour le compte d'opérateurs privés. Acteur engagé au service d'une mobilité durable, VINCI Park innove depuis sa création pour apporter aux villes des services adaptés à leurs besoins environnementaux.

www.vincipark.com

CONTACT Presse

VINCI Park : Charlotte TETAU – 06 74 88 85 70 – charlottetetau@gmail.com

ANFA : Marie-Joëlle DEPARDIEU – 01 41 14 13 41 – depardieumj@anfa-auto.fr